

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 FEVRIER 2016
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2015. ADOPTE**
Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2015.

II. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LEFEVRE*

- 2) **Débat d'orientation budgétaire 2016.**

La loi d'Administration Territoriale de la République (Loi ATR) du 6 Février 1992, prévoit qu'un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget primitif. Il a pour objet de présenter les grandes orientations du Budget. **Il ne donne pas lieu à un vote.**

- 3) **Demande de remise gracieuse totale, en principal et intérêts, des sommes mises à la charge de Monsieur le Receveur Municipal par le jugement de la Chambre Régionale des Comptes du Nord Pas-de-Calais Picardie du 21 janvier 2016 : Avis du Conseil Municipal. AVIS FAVORABLE**

Par jugement n°2016-0001 définitif de la Chambre Régionale des Comptes de Nord Pas-de-Calais Picardie du 21 janvier 2016, portant sur la gestion de l'année 2012, Monsieur Stéphane THIRIAT, comptable public assignataire de la commune, a fait l'objet d'une mise en débet pour un montant en principal de 10.699,82 Euros, majoré des intérêts courus depuis le 9 septembre 2015. Cette mise en débet a été prononcée en raison du fait, qu'à la demande de la commune, il a pris en charge et payé des heures complémentaires et supplémentaires à des agents sous contrat CUI, alors que ces contrats ne prévoyaient aucune modulation horaire de la durée hebdomadaire de travail des personnels concernés et que la délibération du 17 décembre 2004 de la commune a défini les modalités de mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) sans que les agents sous contrat aidé y soient désignés comme bénéficiaires.

Monsieur Stéphane THIRIAT a sollicité du Ministre du Budget une remise gracieuse de cette dette.

En application de la réglementation sur le sujet, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande de remise gracieuse totale, en principal et intérêts, des sommes mises à la charge de Monsieur Stéphane THIRIAT.

III. VOIRIE ET RESEAUX

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LIEVENS*

- 4) **Modification du règlement municipal de voirie. ADOPTE**

L'Assemblée Municipale a approuvé la modification de l'article 11 du règlement de voirie municipal, afin de permettre aux opérateurs de télétransmission la pose de câbles sur les façades des propriétaires riverains des voies publiques. Le nouvel article 11 est rédigé comme suit :

Article 11 – Numéros et plaques de rues , appareils d'éclairage public et de signalisation , repères divers

« Conformément à l'article R 2512-6 et R 21512-8 du CGCT, les propriétaires riverains des voies publiques sont tenus de supporter l'apposition, par les services municipaux, sur les façades ou clôtures de leurs propriétés, des numéros d'immeubles et, le cas échéant, des plaques indicatrices des noms de rues. Ils doivent les tenir en bon état de propreté, notamment à l'occasion de travaux sur leurs bâtiments, et signaler aux services municipaux toutes dégradations ou détériorations de ces marques indicatives.

Il en est de même pour les réseaux de distribution EDF posés sur façade et des consoles supportant des foyers lumineux d'éclairage public, de leurs câbles d'alimentation ainsi que, dans certains cas, des panneaux ou dispositifs de signalisation et des repères divers (nivellement et autres) utiles aux services publics, et pour la pose des câbles par divers opérateurs de télétransmission sur la façade des propriétaires riverains des voies publiques. »

5) Création d'un ouvrage de gestion des eaux de temps de pluie sur la place de l'Eglise : Demande de subvention - Réserve parlementaire 2016. ADOPTE

Il est prévu de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur à hauteur de 50.000 Euros HT en ce qui concerne le projet de création d'un ouvrage de gestion des eaux de temps de pluie sur la place de l'Eglise pour un montant estimé des travaux de 715.797 Euros HT.

6) Convention avec ERDF pour la servitude de passage de lignes souterraines. ADOPTE

Le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec ERDF pour la servitude de passage de lignes souterraines sur la parcelle AC 113 (salle de sports). Cette convention est consentie à titre gratuit.

7) Convention avec ERC pour une mission d'études et de suivi des travaux concernant l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques - éclairage public, rue du Maréchal Foch et la géolocalisation des réseaux existants. ADOPTE

Il est prévu de passer une convention avec ERC pour une mission d'études et de suivi des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques – éclairage public, rue du Maréchal Foch et la géolocalisation des réseaux existants pour un montant de 14.452,50 Euros HT.

IV. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LIEVENS.*

8) Vente amiable de deux garages sis rue de la Station à LE PORTEL. ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé la vente amiable de deux garages rue de la Station à Le Portel :
- cadastré AL 305 à Monsieur Jean-Pierre LEBON pour un montant de 8.424 Euros TTC,
- cadastré AL 232 à Monsieur Dimitri TROLLE pour un montant de 8.424 Euros TTC.

9) Vente amiable de l'immeuble sis 7 rue Surcouf à LE PORTEL à la « SARL J.P. BEAUGRAND ». ADOPTE

Il est prévu la vente amiable de l'immeuble sis 7 rue Surcouf à Le Portel, cadastré AK 388 à la SARL Jean-Pierre BEAUGRAND représentée par Monsieur Jean-Pierre BEAUGRAND, pour un montant de 30.000 Euros TTC.

10) Renouvellement de la concession de la plage de Le Portel. ADOPTE

L'assemblée délibérante a décidé d'engager le renouvellement de la concession de la plage de Le Portel, ce qui permettra de modifier les zones réservées et les zones des sous-traités d'exploitation.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

11) Fourniture d'essence et de gasoil pris à la pompe : Résultats de l'appel d'offres. ADOPTE

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché concernant « la fourniture d'essence et de gasoil pris à la pompe » passé avec la société Intermarché au prix d'affichage public journalier avec un rabais de 0 %.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur COPPIN*

12) Mise en place d'un chantier d'insertion. ADOPTE

La Ville de Le Portel souhaite organiser au cours du second semestre un chantier d'insertion au sein des CED.
Ce projet va permettre à 8 jeunes Portelois d'acquérir une première expérience du monde du travail. Les travaux prévus dans ce chantier consistent principalement en la pose de bardages sur les bâtiments ainsi qu'en la réfection en peinture des salles. Pour ce faire, il est envisagé de confier cette mission à une structure d'insertion spécialisée qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération avec un encadrement adapté. La durée du chantier est estimée à 6 mois. Le coût estimatif de la mission (charges de personnel 8 CUI + encadrement) à 100.194 Euros. Le Département du Pas-de-Calais dans le cadre de sa politique volontariste en matière d'insertion participera financièrement à l'opération. La part résiduelle communale hors matériaux s'élèverait à environ 20.000 Euros.

V. **ENSEIGNEMENT**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur COPPIN*

- 13) **Attribution de bourses communales supplémentaires pour l'année scolaire 2015/2016.** **ADOPTE**
Suite au dépôt de nouveaux dossiers de demandes de bourses depuis le Conseil Municipal du 16 décembre dernier, l'Assemblée Municipale a délibéré sur l'attribution de 17 bourses communales supplémentaires, pour l'année scolaire 2015/2016, pour un montant total de 3.649,18 Euros.

AVIS DEFAVORABLE

- 14) **Annnonce de la fermeture d'un poste élémentaire à l'école Aristide-Vallois : Avis du Conseil Municipal.**
Par courrier en date du 27 janvier dernier, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a invité le Conseil Municipal à donner son avis sur les mesures qui sont envisagées pour les écoles de la commune à la rentrée 2016, à savoir la fermeture d'un poste élémentaire à l'école Aristide-Vallois. **Le Conseil Municipal a décidé de :**
- **s'opposer à cette annonce de fermeture d'un poste élémentaire à l'école Aristide-Vallois,**
- **D'exprimer son opposition à ce projet de fermeture par la présente délibération.**

VI. **CULTURE**

➤ RAPPORTEUR : *Madame HUMBERT*

- 15) **Médiathèque « Les jardins du savoir » : Acquisition de mobilier pour la ludothèque : demande de subventions.** **ADOPTE**

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la ludothèque Les p'tits corsaires est installée à la médiathèque. Son emménagement implique l'acquisition de mobilier : rayonnages, bacs, tables, chaises, coussins pour les petits, pour un montant total de 16.035,10 Euros T.T.C. Ces dépenses d'investissement peuvent faire l'objet de subventionnement, notamment de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à hauteur de 30 % du coût TTC et du Conseil Départemental du Pas-de-Calais à hauteur de 30 % du coût HT. Par conséquent, l'Assemblée Municipale a autorisé Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions correspondantes.

VII. **SANTE**

➤ RAPPORTEUR : *Madame LAIDET*

- 16) **Pour information du Conseil Municipal : La mutuelle Just, une mutuelle pour tous les Portelois.**

La Municipalité, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, et après une enquête auprès des habitants de la Commune, a décidé de faire un appel à partenariat auprès d'organismes mutualistes, ceci afin de permettre une mutuelle pour tous, compte-tenu de la baisse du pouvoir d'achat des concitoyens, en particulier près des personnes retraitées. Après une étude approfondie des offres, il a été décidé de retenir la mutuelle JUST, mutuelle solidaire, qui propose des garanties optimales pour un meilleur rapport coût/prestations. Chacun pourra négocier son contrat en fonction de ses besoins. Une réunion publique a eu lieu le vendredi 12 février dernier à 19 heures à la Médiathèques « Les jardins du savoir » pour informer les administrés. La mutuelle JUST assurera une permanence au C.C.A.S. tous les 15 jours, le lundi matin, la première étant fixée au 14 mars.

VIII. **URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 17) **Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier pour la valorisation du site « Cap d'Alprech ».** **ADOPTE**

L'assemblée délibérante a décidé de passer une convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier pour l'acquisition, le portage foncier et la démolition des biens concernés par l'opération « Le Portel - Cap d'Alprech » suite à la convention-cadre qui sera établie entre l'Etablissement Public Foncier et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

18) Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral.

AVIS FAVORABLE

Le Conseil Municipal était invité à donner son avis sur l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral d'une superficie de 18 ha et sur l'intervention et l'acquisition foncière du Conservatoire du Littoral sur ce nouveau périmètre, dans le but de compléter l'emprise foncière actuelle et de protéger les éléments naturels et paysagers les plus remarquables. Le Conseil Municipal a décidé : de donner un avis favorable :

- à l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral d'une superficie de 18 ha ;
- à l'intervention et à l'acquisition foncière du Conservatoire du Littoral sur ce nouveau périmètre.

19) Présentation par le Conservatoire du Littoral du projet d'intervention stratégique sur le site d'Alprech.

IX. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2014-39 du 16 avril 2014.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : pièce de théâtre le samedi 9 janvier 2016 : Tarifification.**

Une pièce de théâtre « N.A.O. » a été organisée par la Municipalité le samedi 9 janvier 2016 à 20h30 à la salle Philippe Noiret. La tarification a été fixée comme suit : entrée tarif unique : 10 euros (arrêté municipal n°2015-557 en date du 4 décembre 2015).

✓ **Manifestations « Dance » Noël 2015 : Tarifification.**

Par le biais du Pôle Famille, deux animations ont été organisées à destination des jeunes :

- Soirée « Dance » salle Philippe Noiret – Samedi 19 décembre 2015 – (+ de 14 ans)
Participation financière : Portelois 2 Euros – Extérieurs 3 Euros
- Après-midi « Dance » salle Yves Montand – Mercredi 30 décembre 2015 – (6-14 ans)
Participation financière : Portelois 1 Euro – Extérieurs 2 Euros
(Arrêté municipal n°2015-558 en date du 2 décembre 2015).

✓ **CAJ - Sortie Marché de Noël à Canterbury.**

Une sortie a été organisée à Canterbury pendant les vacances de Noël, le lundi 21 décembre 2015, à l'attention des jeunes fréquentant ou non le CAJ rue de Reims (12-17 ans). Par arrêté municipal n°2015-563 en date du 7 décembre 2015 la participation financière a été fixée à 10 euros.

✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : concert du nouvel an par l'ensemble Opal Sinfonietta le dimanche 17 janvier 2016 : Tarifification.**

Un concert du nouvel an par l'ensemble Opal Sinfonietta a été organisé par la Municipalité le dimanche 17 janvier 2016 à 17 heures à la salle Yves Montand. La tarification a été fixée par arrêté municipal n°2016-3 en date du 4 janvier 2016 comme suit : entrée tarif unique : 5 euros.

✓ **Régie d'avances : Organisation de « diverses manifestations » (fêtes et cérémonies) : Modification.**

A la demande de Monsieur le Receveur Municipal, le montant de l'avance de fonds global à accorder au régisseur a été fixé à 5.000 Euros (Arrêté municipal n°2016-17 en date du 7 janvier 2016).

✓ **Après-midi dansant organisé par le service seniors le vendredi 15 janvier 2016.**

Par arrêté municipal n°2016-23 en date du 13 janvier 2016, Monsieur le Maire a fixé la participation financière d'un après-midi dansant organisé à la Salle Yves Montand le vendredi 15 janvier 2016 à 7,50 Euros pour les adhérents et à 9,50 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait une boisson, une pâtisserie et l'animation).

✓ **CAJ - Sortie à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.**

Une sortie a été organisée à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, pendant les vacances de février, le vendredi 19 février 2016, à l'attention des jeunes fréquentant ou non le CAJ rue de Reims (12-25 ans). La participation financière a été fixée à 10 euros, par arrêté municipal n°2016-45 en date du 4 février 2016.

X. **MANIFESTATIONS**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Principales manifestations programmées prochainement :**

→ Dimanche 28 février : Concert des Petites mains - Rassemblement de 7 écoles de musique de la Côte d'Opale - Organisé par la Musicale Porteloise - Salle Carpentier

→ Printemps des Poètes - Du 5 au 26 mars - exposition "Cartes de mer" par la plasticienne Nelle - à la Médiathèque

→ Mardi 1^{er} mars : inauguration du Lieu d'Accueil Enfants Parents (la Parenthèse) – 180 rue Carnot – à 10 H 30.

→ Vendredi 4 mars :

- Restitution des Ateliers d'écriture "Paroles de femmes" mis en scène et en musique - Salle Philippe Noiret - 19 H
- Table ronde autour de la Journée de la Femme avec Françoise Objois - Salle Philippe Noiret - 19 H 30

→ Samedi 5 mars :

- Inauguration à 15 H de l'exposition "cartes de mer" avec récital de poésie par l'association Le Cattleya + exposition des écoles sur le même thème
- Concerts - tatouages (actions en faveur d'Opale Autisme 62 et APEI) – Organisateur : Collectif des Habitants d'Henriville - Salle Yves Montand - A partir de 10 H
- Bal de la mi-carême pour les 14 ans et plus - Salle Philippe Noiret

→ Vendredi 11 mars : Vernissage exposition sur les femmes célèbres suivi de la diffusion du film "Congo un médecin pour sauver les femmes" - Médiathèque - 18 H

→ Du 12 au 20 mars - Ducasse d'Henriville

→ Samedi 12 mars :

- A la recherche de nos ancêtres - Initiation à la généalogie (découverte des techniques, outils et instruments de recherche - aide à la réalisation de sa généalogie) – Organisée par la Médiathèque et la Société Généalogique de la Côte d'Opale - Gratuit - ouvert à tous - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 14 H 30
- Loto quine - Amicale des Municipaux - Salle Yves Montand

→ Dimanche 13 mars : Braderie - Amicale des Municipaux - Salle Yves Montand

→ Samedi 19 mars :

- Dictée francophone pour les adultes - Médiathèque
- Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie – Organisateurs : Ville et Association Patriotique - Monument aux Morts 11 H 15
- Café philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Gratuit - ouvert à tous - Le Flobart - 12 bd Pasteur - renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H
- Jazzimi - Comédie musicale – Organisée par la Musicale Porteloises - Salle Yves Montand

→ Dimanche 20 mars : St Patrick à Henriville – Organisateur : le Collectif Habitants - Annexe et terrain de boules 11 H à 19 H

→ 26 - 27 et 28 mars :

- Exposition Playmobil Salle Carpentier
- Tournoi de Pâques du Stade Portelois

→ Samedi 26 mars : Jardin extraordinaire - Animation de Pâques – Organisateur : le Pôle Famille - Jardin de la Médiathèque

→ Dimanche 27 mars :

- Un dimanche en famille - Parents et enfants sont réunis autour d'activités sportives : gymnastique - trampoline - échasses urbaines – Organisé par l'Athlétic Gym Le Portel - Salle Léo Lagrange - 15 H à 17 H
- Fête de Pâques – Organisateur : Collectif de la coulée verte - Parc de la Falaise

→ Lundi 28 mars : Course aux oeufs - Amicale des Municipaux - Parc de la Falaise

→ Mardi 30 mars : Sortie au FIGRA - Sur réservation à la Médiathèque - 15 € - Le Touquet

→ Samedi 2 avril :

- Sport en famille - Parcours de motricité pour les plus petits, tennis de table, badminton, ateliers basket, football, cirque... (les enfants doivent être accompagnés de leurs parents pour participer à l'activité) - Gratuit - Salle Georges Carpentier - 9 H à 12 H
- Théâtre - Dans le cadre de 2016, Boulevard Sainte Beuve - 3 € - Espace Culturel Philippe Noiret

→ Dimanche 3 avril :

- Parcours du Cœur – Organisé par le Pôle Famille
- Dimanche au musée - Le 1er dimanche de chaque mois, les musées sont gratuits. La médiathèque vous emmène visiter les musées de la région (places limitées) - gratuit - réservé aux adhérents Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00

→ Du 5 au 8 et du 12 au 15 avril - Atelier BD avec Virginie Vidal pour les jeunes à partir de 12 ans, débutants ou confirmés - de 14 H 30 à 17 H 30 à la Médiathèque - Sur réservation - 3 € la semaine

→ Du 9 au 30 avril - exposition Littérature Jeunesse - la Médiathèque (inauguration le 9)

- Samedi 16 avril :
- Café philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant Gratuit - ouvert à tous - Le Flobart - 12 bd Pasteur - renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H
 - Soirée Théâtre – Organisée par le Stade Portelois - Espace Culturel Philippe Noiret
- Dimanche 17 avril : Un dimanche en famille - Parents et enfants sont réunis autour d'activités sportives : gymnastique - trampoline - échasses urbaines – Organisateur Athlétic Gym Le Portel - Salle Léo Lagrange - 15 H à 17 H
- Samedi 23 et dimanche 24 avril : Salon au Féminin – Organisé par l'ESSM - Salle Yves Montand
- Dimanche 24 avril - Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation - Défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et verre de l'amitié – Organisateurs : Ville et Association Patriotique - Rassemblement Cour de la Mairie pour le départ du défilé 10 H 45
- Samedi 30 avril : Journée de solidarité
- Fête foraine du 30 avril au 11 mai

Date d'affichage : Le 26/02/2016